

non agricole, nécessitées par les circonstances, les besoins des temps et les progrès toujours croissants de notre agriculture, auxquels il importe avant tout d'initier nos cultivateurs, nous avons trouvé urgent de formuler des résolutions à cet effet, qui devaient servir comme signe de ralliement sous lequel nous invitons tous les cercles agricoles de la province à venir se ranger. S'il est des réformes à opérer, des abus à réprimer dans les différents rouages de notre administration agricole, comme il en existe sans aucun doute, il appartient aux cercles agricoles de les signaler, de les exposer à nu, de les soumettre à la critique judicieuse et impartiale de personnes compétentes. Pendant longtemps, trop longtemps peut-être, nous sommes demeurés sous l'impression, que nos sociétés d'agriculture devaient suppléer à tous nos besoins, satisfaire à toutes nos exigences, à toutes nos tendances vers le progrès agricole; et qu'elles seules étaient destinées par leur essence et leur caractère officiel à remédier à tous nos maux et pourvoir amplement aux aspirations de la classe agricole, qui avait fini par les considérer comme le complément et le couronnement de l'œuvre agricole; mais ce préjugé, comme bien d'autres, a fini par succomber, s'évanouir sous le coup de la science, et à l'heure qu'il est, il serait difficile, voire même impossible, sans heurter, froisser ses propres convictions, de lui accorder droit de cité. En effet, il est reconnu, constaté à l'évidence, par les personnes exemptes de préjugés, et les mieux renseignées, qu'on rencontre chez la classe agricole, que bien que nos sociétés d'agriculture, par les exhibitions de comté, aient réussi à créer un certain esprit d'émulation parmi nos cultivateurs, en arborant l'étendard du progrès; bien, dis-je, qu'elles aient été les premières à inspirer, inculquer à ceux-ci cet amour du progrès, cet enthousiasme entraînant pour lui faire produire, enfanter de grandes œuvres; il n'en est pas moins vrai de dire, que nos sociétés d'agriculture n'ont fait que s'acheminer lentement vers le but proposé; qu'elles n'ont pas atteint la fin pour laquelle elles avaient été créées, ni répondu aux espérances qu'elles avaient fait concevoir, aux aspirations qu'elles avaient fait naître, et qu'enfin elles n'ont produit qu'une partie des bons résultats qu'on en eût attendus. Sans être partisan avoué de l'abolition de nos exhibitions de comté (car en Canada on a un respect tout à fait religieux pour tout ce qui touche à l'antiquité) malgré notre répugnance à reconnaître à ces dernières leur utilité, leur efficacité absolue, nous ne pouvons nous défendre d'une certaine vénération pour ces reliques d'une époque plus reculée, et en conséquence nous nous opposons fortement à ce qu'on fasse main basse sur ces institutions, qui ont contribué pour une bonne part à amener l'ordre de choses que nous contemplons aujourd'hui, en inaugurant la voie du progrès et en cherchant à signaler, relever le mérite par la distribution de primes d'encouragement. Nous admirons une fois de plus, l'esprit qui a présidé à la création de ces institutions, mais ce que nous leur contestons, c'est la forme sous laquelle elles existent, leur efficacité incontestable et leur peu de compatibilité avec les besoins actuels de notre agriculture. Si on considère les sommes immenses sacrifiées chaque année pour le maintien de ces sociétés, et qu'en même temps on fasse un rapprochement des résultats obtenus avec les sommes dépensées, on finit par se convaincre que la somme de bien opérée n'est pas en rapport avec les sacrifices faits si généreusement de la part du gouvernement et n'est pas de nature à le récompenser de l'octroi libéral qu'il lui a fallu accorder au risque quelquefois même de grever la province.

Nul ne saurait contester que nos exhibitions ont donné naissance à une foule de difficultés, de déceptions, de déboires qui feraient plus que contrebalancer tous les avantages qui auraient pu en résulter. Pour n'en citer qu'un exemple: on s'est efforcé d'introduire dans notre pays, il va sans dire avec beaucoup de frais, des races étrangères d'animaux, dont on cherchait à se débarrasser aujourd'hui; en voulant substituer celles-ci à nos races indigènes, on a fait disparaître deux bonnes races d'animaux, nos chevaux et nos vaches laitières, qui s'accommodaient bien de notre régime, étaient appropriées à nos besoins; s'il y a eu progrès ce n'est pas sous ce rapport là; je crois qu'on a plutôt rétrogradé, et on est revenu au point d'où nous étions partis après avoir fait beaucoup de dépenses.

Je n'ai jamais osé dire qu'aucun cultivateur fût revenu plus savant, plus instruit de nos exhibitions; il a peut-être paru enchanté de tout ce qu'il lui a passé sous les yeux; il a pu admirer, comparer l'excellence, la beauté des produits, sans pouvoir en apprécier le mérite; s'est-il jamais posé la question, comment

on avait pu obtenir ces produits, ou a-t-on cherché à lui communiquer les connaissances nécessaires pour obtenir des produits semblables. Nommez-moi un cultivateur fabricant de mauvais beurre, qui après avoir visité une exposition, s'est mis à fabriquer de suite d'excellent beurre comme par enchantement, sans avoir les connaissances requises. Si jamais cultivateur n'est revenu d'une exposition doué d'une plus grande dose de science; je puis vous en nommer un grand nombre, qui en sont revenus dégoûtés, tout à fait désenchantés.

Les cercles agricoles ne seraient-ils pas de nature à suppléer à ce qui manque à nos sociétés d'agriculture et à produire des effets plus immédiats et plus accentués, surtout s'ils avaient des moyens d'action plus étendus, et pouvaient disposer d'une partie des ressources que le gouvernement dépense avec tant de libéralité en faveur des sociétés d'agriculture. Nos cercles agricoles existent à peine depuis quelques années, et tous sont émerveillés de leur bon fonctionnement; et les succès déjà obtenus en présagent d'autres plus marqués dans un avenir peu éloigné. Sous le souffle d'une même inspiration, au contact d'une même idée, ces associations ont surgi comme spontanément du sol, au point que chaque coin de la province à voulu compter la sienne, et à l'heure qu'il est, on en compterait au-delà de quarante, qui n'attendent pour croître, grandir, se développer, que l'appui d'un gouvernement protecteur. Si nous ne voulons pas que ces associations s'étiolent, s'étiolent, mais qu'elles fleurissent pour le plus grand bien de l'agriculture, il leur faut plus qu'un appui tacite et moral, un moteur plus puissant que l'unique désir, la seule satisfaction de servir sa propre cause, ses propres intérêts: il leur faut, comme à toutes les institutions qui sont destinées à promouvoir le bien public, un aide matériel, qui tombe sous la perception des sens, sous une forme tangible. Il serait facile, par exemple, de doter nos cercles agricoles d'une certaine somme qu'on pourrait retrancher sur l'octroi annuel fait en faveur des sociétés d'agricultures, qui devraient tenir les expositions à des dates plus éloignées ou alternativement. De cette façon ou pourrait économiser une certaine somme, qui serait répartie entre les divers cercles agricoles, et leur permettrait de développer leurs opérations, ne fut-ce que la minime somme de vingt-cinq piastres, ce serait la preuve la plus convaincante que notre gouvernement désire l'avancement réel de l'agriculture. En contraignant nos sociétés d'agricultures à tenir leurs expositions à des intervalles moins rapprochés, nous pourrions avoir des expositions régionales ou de districts, qui auraient sur nos populations tout l'effet magique et enchanteur des foires orientales.

S. M.

*Résolutions soumises à l'examen du cercle agricole No. 1 de Saint-Jacques l'Achigan, et sanctionnées par la pluralité des voix.*

Notre cercle agricole, considérant que les expositions de comté n'ont pas produit tout le bien qu'on en devait attendre, croit qu'il est à propos d'introduire quelques changements dans les règlements qui régissent ces expositions, de manière à rendre leur action plus efficace, et leurs effets plus immédiats, et a en conséquence décrété les résolutions suivantes:

10. Que nos expositions, au lieu d'avoir lieu comme c'est l'ordinaire, annuellement, devraient être tenues à des époques plus éloignées. Qu'on devrait remplacer les exhibitions de comté par des exhibitions de paroisse sous le contrôle des cercles agricoles qui seraient destinées à produire de meilleurs résultats. Qu'une allocation proportionnée au nombre d'exposants fournis par chaque paroisse, fut accordée dans ce but, et tous les cinq ans ou bien à chaque décade les exhibitions de paroisse devraient faire place aux expositions générales de comté ou de district où les compétiteurs pourraient rivaliser dans l'exhibition de leurs produits agricoles.

20. Que nos cercles agricoles par les relations fréquentes et directes qu'ils entretiennent avec la classe agricole sont des institutions qui méritent de recevoir une impulsion directe du gouvernement et ont en conséquence droit à une part légitime des faveurs de ce dernier. Qu'une certaine somme devrait être retranchée sur l'octroi dû aux sociétés d'agriculture pour en doter nos cercles agricoles.

30. Que nos cercles agricoles bien dirigés sont susceptibles de produire les meilleurs résultats, surtout si l'on sait leur donner un caractère semi-officiel en les subventionnant avec les deniers publics. Notre gouvernement fait preuve de beaucoup de sollicitude envers le cultivateur, s'intitule son ami, son plus grand